

Devoirs Faits - Collège René Caillé Un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs



Le dispositif « Devoirs faits » au collège René Caillé ?

**Pendant la pause méridienne
POUR TOUS LES ÉLÈVES – du lundi au vendredi
Salle 2/3**

Le travail personnel fourni par les élèves est déterminant pour la réussite de leur scolarité. Ce travail commence dans le cadre de la classe, par l'acquisition des méthodes et des compétences attendues ; il se poursuit en dehors de la classe avec les devoirs qui prolongent ces apprentissages.

Le programme Devoirs faits a pour objectif de **proposer aux élèves, dans l'établissement mais en dehors des heures de classe, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs**. Chaque enfant a ainsi la possibilité de travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

C'est également un moment privilégié pour l'apprentissage de l'autonomie : il s'agit pour l'élève de questionner les démarches proposées, d'interroger ses propres méthodes, de mettre à l'essai ce qu'il a compris, de réinvestir les apprentissages tout en bénéficiant, au besoin, de l'accompagnement de professionnels aptes à lui apporter toute l'aide nécessaire

Organisation au collège

Pour les Élèves de tous les niveaux :

- Participation volontaire
- **OU** suggérée par un professeur ou lors d'un conseil de classe.

En Permanence :

- L'organisation pédagogique du collège et de la vie scolaire permet d'envisager une aide pour les devoirs, pour les élèves en permanence.

C'est aussi un créneau « coup de pouce » :

- Pour un obstacle, une incompréhension, une difficulté en lien avec les apprentissages, quelle que soit la discipline ;
- L'élève se présente sur les créneaux ouverts à Devoirs Faits et reste le temps du soutien disciplinaire et des explications.

Les créneaux d'ouverture du dispositif

- **Lundi – 12h30 / 13h00 et 13h00/ 13h30**
Mme Largeaud Amaëlle
- **Mardi – 12h15 / 13h15**
Mmes Amant et Gallardo
- **Jeudi – 12h45 / 13h15**
Mme Amant
- **Vendredi – 12h00 / 13h30**
Mmes Gallardo, Villy, Vitré et Naud

Le dispositif « devoirs faits » débutera au collège à **partir du lundi 08/11/2021**